

Déclaration commune des groupes du Conseil Municipal

Le 24 novembre dernier, le Tribunal administratif de Grenoble rendait une décision par lequel il annulait les décisions relatives au Lycée Mounier prises par le Président de la Région et le Recteur.

Cette décision est aujourd'hui définitive et elle doit évidemment s'appliquer. Nous souhaitons donc que la rentrée scolaire prochaine se prépare sur la base de cette décision et ne pas voir se reproduire des tensions passées. Il est temps en effet d'assurer aux élèves de ce lycée et à leurs enseignants la sérénité nécessaire au bon déroulement de leurs études.

Depuis près de deux ans, la situation et l'avenir de ce lycée a en effet fait l'objet de nombreux débats ; ils ont provoqué une forte mobilisation de toute la communauté éducative de ce lycée et plus largement de tous ceux qui sont attachés à son projet pédagogique ainsi qu'à la mixité sociale et scolaire que chacun lui reconnaissait et craint de voir menacée aujourd'hui.

Un temps annoncée, sa fermeture a heureusement été évitée et la présence de classes de seconde a également été obtenue pour l'année scolaire en cours permettant d'assurer la pérennité du Lycée.

Depuis la fin d'année scolaire dernière, les réunions du groupe projet permettent, sous le pilotage de la Région Rhône Alpes, de travailler, de façon collective et constructive, au projet du nouveau lycée Mounier. La Ville de Grenoble a notamment suggéré une proposition d'implantation des futurs bâtiments du lycée qui permet d'assurer que la période transitoire se passe dans les meilleures conditions.

Aujourd'hui, l'ensemble des groupes du Conseil municipal demande solennellement que cet état d'esprit soit également celui qui préside à la préparation de la prochaine rentrée scolaire qui est actuellement en cours. Sur la base de la décision prise par le TA, il nous paraît indispensable d'une part, que le nombre de classes de seconde augmente sensiblement à la prochaine rentrée scolaire et d'autre part, que le bassin de recrutement du lycée Mounier redevienne celui du secteur d'origine.

La réouverture du bâtiment D, qui accueillera à nouveau des logements et la cantine en septembre prochain offre par ailleurs des marges en terme de capacité d'accueil qui doivent absolument être prises en compte.

Enfin, la situation des lycées grenoblois devra être étudiée pour conforter l'ensemble des pôles d'enseignement secondaire grenoblois auxquels nous sommes très attachés.

**Morad Bachir Cherif, Nathalie Béranger, Bernard Betto, Paul Bron,
Matthieu Chamussy, Philippe de Longevialle, Abderrahmane Djellal,
Georges Lachcar, Olivier Roux, Hakim Sabri, Patrice Voir**